

Procès-verbal de la réunion du comité exécutif
Association des retraités et retraitées Les Sages du cégep du Vieux Montréal
Tenue à Montréal le 30 novembre 2021 à compter de 10 h au local A3.15

Présences : Jean-Marie Dion, Louis Famelart, Lisette Lambert, Gérard Pagny, Madjela Poirier, Jean-Claude St-Pierre

Absences : Jocelyn St-Jules, Louise Mantha

1. Modifications et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Marie Dion

Et appuyé par Jean-Claude St-Pierre

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié. **Adopté**

2. Corrections et adoption du procès-verbal du 25 février 2020

Il est proposé par Jean-Claude St-Pierre

Et appuyé par Gérard Pagny

D'adopter le procès-verbal du 25 février 2020 tel que corrigé. **Adopté**

3. Suites du procès-verbal du 25 février 2020 : les suites sont à l'ordre du jour.

4. Courrier : Louise Tellier (nouvelle retraitée) 10 ans : (50\$), Louise Descheneaux 2 ans (10\$). Alfred Fillion : 5 ans (25\$) ; Danielle Martel : 4 ans : (20\$); Claire Hamelin : 5 ans (25\$); Gérard Pagny : 4 ans (20\$); facture du CVM de 200\$ pour les billets de stationnement 2020.

Cotisations payées lors de l'assemblée générale : Famelart, Louis : 1 an 5\$, Lambert, Lisette : 1 an 5\$, Pagny Gérard : 4 ans 20\$, April, Raymonde : 2 ans 10\$, Aubin, Danielle : 1 an 5\$, Beaulieu, Gilles : 4 ans 20\$, Brien, François : 2 ans 10\$, Chabot, Yves : 1 an 5\$, Charest, Jean : 1 an 5\$, Hébert, Michaël : 1 an 5\$, Lafrenière, Louise : 1 an 5\$, Levac, Claude : 2 ans 10\$, Levesque, Louise : 2 ans 10\$, Parenteau, Lise : 1 an 5\$, Poirier, Lucille : 1 an 5\$, Poulin, Normand : 1 an 5\$, Racine, Serge : 1 an 5\$, Robitaille, Roger : 1 an 5\$, Roy, Danièle : 1 an 5\$ pour un total de 145\$.

5. Activités

5.1 Dîner du mois : 30 inscriptions.

- **30 novembre 2021** : **Casa grecque**, rue Prince-Arthur Est (H2X 1B9). Assemblée générale. Apportez votre vin. Réservation obligatoire avant le 25 novembre auprès de madjetgil@videotron.ca ou au 514.982.3437 poste 7201. Si vous n'avez pas réservé avant le 21 février 2020, vous devez appeler au restaurant 514.903.1641 pour y ajouter votre nom. Si vous avez des restrictions alimentaires ou des allergies, vous devez en aviser le restaurant avant la date limite de réservation.

5.2 Dîners à venir :

- 25 janvier 2022 : Napoli Pizzeria, 1675, rue St-Denis, H2X 3K3. Carte des vins du restaurant. Inscription avant le 21 janvier auprès du courriel madjetgil@videotron.ca ou au 514-982-3437 poste 7201.
- 22 février 2022 : Tabla (indien), 1329 Ste-Catherine Est. Apportez votre vin. Inscription avant le 18 février auprès du courriel madjetgil@videotron.ca ou au 514-982-3437 poste 7201.
- 29 mars 2022: Le Square, 162 Prince-Arthur. Apportez votre vin. Inscription avant le 25 mars auprès du courriel madjetgil@videotron.ca ou au 514-982-3437 poste 7201.
- 26 avril 2022 : Da Silva, 926 Ste-Catherine Est. Carte des vins du restaurant. Inscription avant le 22 avril auprès du courriel madjetgil@videotron.ca ou au 514-982-3437 poste 7201.
- 31 mai 2022 : Le Goût du Vietnam, 1389 Ste-Catherine Est. Apportez votre vin. Inscription avant le 27 mai auprès du courriel madjetgil@videotron.ca ou au 514-982-3437 poste 7201.

5.3 Futurs restaurants :

- 27 septembre 2022 : Sésame, Ste-Catherine. Carte des vins du restaurant. Inscription avant le 23 septembre auprès du courriel madjetgil@videotron.ca ou au 514-982-3437 poste 7201.
- 25 octobre 2022 : Les 3 Amigos, 1621 St-Denis. Carte des vins du restaurant. Inscription avant le 21 octobre auprès du courriel madjetgil@videotron.ca ou au 514-982-3437 poste

7201.

- 29 novembre 2022 : Casa grecque, 200 Prince Arthur. Apportez votre vin. Inscription avant le 25 novembre auprès du courriel madjetgil@videotron.ca ou au 514-982-3437 poste 7201.

6 Informations et propositions

6.1 Paiement de facture

Il est proposé par Gérard Pagny

Et appuyé par Louis Famelart

« De rembourser Madjela Poirier pour les dépenses effectuées lors du dîner mensuel du 30 novembre 2021 au restaurant Casa grecque.

- 1 bouteille vodka Troïka (20.85\$)
- 1 bouteille de rhum Havana Club (26.75\$)
- 1 bouteille de porto Taylor Fladgate (21.45\$)
- 1 bouteille de vin mousseux Carpena Malvolti (17.55\$)
- 1 bouteille de vin italien Masi Campofiorin (21.35\$)
- 1 bouteille de Pineau des Charentes Le coq d'Or (19.10\$)
- Pour un total de \$127.05

Adopté.

6.2 Facture de stationnement

Il est proposé par

Et appuyé par

« De rembourser la facture # 00683437 au montant de 200\$ » : dépôt sur table.

Il est proposé par Jean-Claude St-Pierre

Et appuyé par Gérard Pagny

« Que Madjela Poirier et Jean-Claude St-Pierre rencontrent le Collège afin que la facture de 200\$, #00683437, soit annulée suite aux modifications apportées aux billets de stationnement durant la pandémie ». **Adopté.**

6.3 Site WEB de l'Association : Gérard Pagny et Jocelyn St-Jules se rencontreront sous peu afin de discuter de ce dossier. Suzie Pinette apportera aussi sa contribution lors de sa retraite l'an prochain.

6.4 Finances en date du 25 février 2020 : Madjela Poirier a déposé un état des revenus et des dépenses daté du 31 octobre 2021.

Il est proposé par Louis Famelart

Et appuyé par Jean-Claude St-Pierre

« Que le bilan financier 2020-2021 soit présenté aux membres aujourd'hui lors de l'assemblée générale.

Que le bilan financier 2019-2020 soit envoyé aux membres par courriel.

Les membres en seront avisés lors de l'assemblée générale de cet après-midi ». **Adopté.**

6.5 Divers :

- Jean-Claude St-Pierre suggère d'offrir des conférences, d'une durée maximale de 1h30, avec buffet, comme par le passé. Un petit sondage concernant l'intérêt des membres serait souhaitable. Le conférencier serait rémunéré après entente entre les parties.
- Louis Famelart fera une recherche auprès d'institutions financières à l'effet d'ouvrir un compte au nom de l'Association des retraités.
- Par ailleurs, il suggère de hausser la cotisation annuelle de 5\$ à 10\$ pour les années subséquentes. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain exécutif.
- Un atelier sur les finances personnelles est aussi suggéré.

6.6 Prochain exécutif : 25 janvier 2022

7. Levée de la réunion : Il est proposé par Jean-Marie Dion et secondé par Louis Famelart de lever la réunion à 11 :25.